

Compte-rendu – séance de travail

CCSEHDAA

Mercredi 15 janvier 2025, à 19 h, en présence au centre administratif du CSSDM

Membres (cocher les membres présents)	
<input type="checkbox"/> Auroy, Marie, parent (déficience physique ou sensorielle) A <input checked="" type="checkbox"/> Carznel, Sébastien (plan d'intervention sans code de difficulté, école primaire) <input checked="" type="checkbox"/> Coulibaly, Kiléka, parent (déficience physique ou sensorielle) <input checked="" type="checkbox"/> Deshaies, Marie-Line, parent (trouble sévère du développement, école ordinaire) <input checked="" type="checkbox"/> Leduc, Christian, parent (plan d'intervention, école primaire) <input type="checkbox"/> Ménard, Martin, parent (retards d'apprentissage, école primaire) A <input checked="" type="checkbox"/> Marroco, Mariana (Retards d'apprentissage (codes 10 ou 11) <input checked="" type="checkbox"/> Papineau, Véronique, parent (plan d'intervention, école secondaire) <input checked="" type="checkbox"/> Pivotto, Isabelle, parent (troubles sévères du développement, école spécialisée)	<input checked="" type="checkbox"/> Contant, Marie, personnel enseignant <input type="checkbox"/> Corriveau Karine, direction A <input checked="" type="checkbox"/> Denis, Amélie, personnel enseignant <input checked="" type="checkbox"/> Grégoire, Thierry, organisme <input checked="" type="checkbox"/> Laperrière, Steven, organisme <input checked="" type="checkbox"/> Ledoux, Richard, personnel de soutien <input checked="" type="checkbox"/> Léveillé, Claudine, personnel de soutien <input checked="" type="checkbox"/> Matias, Vitor, organisme <input checked="" type="checkbox"/> Pageau, Martine, personnel professionnel <input type="checkbox"/> Roby, Geneviève, personnel professionnel A <input checked="" type="checkbox"/> Isabelle Côté, administration, directrice adjointe des Services éducatifs
Invités	
	<input checked="" type="checkbox"/> Locher, Barbara, soutien au CCSEHDAA <input checked="" type="checkbox"/> Cintrao Helder Manuel, substitut, personnel professionnel

Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation Fait F Non fait NF En réalisation ER Point de suivi S Point reporté R
1. Mot de bienvenue et vérification des présences	La présidente accueille les participants. Présence de 16 membres sur 20, dont 7 parents sur 9.		
2. Ouverture de la séance	L'assemblée débute à 19 h 08.		
3. Nouvelles des membres du comité	<ul style="list-style-type: none"> • Démission de Caroline Bouffard. Il n'y a pas substitut élu. Le poste demeure donc vacant jusqu'à la prochaine mise en candidature. • Présentation de Steven Lapperrière, nouveau membre représentant un organisme. • Présentation de Sébastien Carzanel, nouveau membre-parent. • Rencontre de parents du CCSEHDAA avant les vacances pour faire connaissance et parler du rôle des parents au sein du comité. Les parents émettent le souhait de mettre sur pieds des sous-comités de travail ou de répondre à des questions venant des parents. Proposition de faire une ou deux rencontres de parents par année pour outiller les parents à comprendre les processus et prendre leur place au sein du comité. • Rappel du respect du décorum : la prise de parole se fait dans le respect et la convivialité. • Rappel de l'importance de répondre à la convocation pour signifier la présence ou le motif de l'absence à la séance. 		
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 min)	<p>La présidence procède à la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: right;">Adoption proposée par Isabelle Pivotto Secondée par Martine Pageau</p>		

5. Questions du public (15 min)	Aucun membre du public												
6. Adoption du compte-rendu du 13 juin 2024 (3 min)	Le compte-rendu du 13 juin 2024 est adopté à l'unanimité. Adoption proposée par Véronique Papineau Secondée par Claudine Léveillé												
7. Point de suivi du 28 novembre 24 (10 min) a. Bilan de la responsable des plaintes pour 23-24 b. Soirée d'information aux parents. Inscription des élèves à besoins particuliers au préscolaire pour la rentrée 2025	<p>a. Bilan de la responsable des plaintes pour 23-24 64 plaintes en lien avec des élèves à besoins particuliers, répartis de la façon suivante :</p> <table border="1" data-bbox="1077 423 1653 604"> <thead> <tr> <th>Type d'école</th> <th>Nombre de plaintes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Spécialisée</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Avec point de service</td> <td>38</td> </tr> <tr> <td>Régulière</td> <td>24</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>64</td> </tr> </tbody> </table> <p>Discussion autour du compte-rendu</p> <ul style="list-style-type: none"> Éclaircissement par rapport à « Page 3 - Les services éducatifs travaillent sur l'amélioration de la communication entre les parents et l'école afin de résoudre les problématiques pour éviter les plaintes officielles. » L'amélioration souhaitée est de rendre la communication plus fluide entre la famille et l'école (compréhension de part et d'autre, parent et école). La visée est que l'école et les parents s'entendent entre eux au lieu de solliciter le CSSDM. Le CSSDM ne devrait pas régler une situation contextuelle. Lorsqu'un parent n'est pas satisfait des services rendus par l'école de son enfant, la première étape est de toute façon de passer par la direction. Si les enjeux de communication sont présents avec la direction, il est difficile de régler un enjeu de communication. Le parent a toujours la possibilité de déposer une plainte. Il est suggéré d'améliorer le processus de plainte pour les parents. La démarche de dépôt d'une plainte est sur le site du CSSDM. Parfois les services centraux sont impliqués, selon la situation. 	Type d'école	Nombre de plaintes	Spécialisée	2	Avec point de service	38	Régulière	24	Total	64	<p>Suivi : Isabelle Côté Remettre les demandes à Érika et vérifier si elle est disponible pour une autre rencontre.</p> <ul style="list-style-type: none"> Demande de répartition des plaintes selon l'indice de défavorisation des milieux Outil d'aide à la décision visuel disponible sur le site du CSSDM, section du traitement des plaintes. 	
Type d'école	Nombre de plaintes												
Spécialisée	2												
Avec point de service	38												
Régulière	24												
Total	64												

	<ul style="list-style-type: none">• La recommandation de la PNÉ est considérée, mais si le CSSDM ne souhaite pas donner suite à une recommandation, par exemple parce qu'il n'est pas possible d'y répondre pour des raisons financières, le tout doit être présenté au Conseil d'administration pour décision finale.• Existe-t-il un outil d'aide à la décision sur le site du CSSDM? La procédure est claire sur le site CCSDM. Un outil avec un algorithme permettrait de diriger les parents plus rapidement. Cette information peut être transmise au secrétariat général.• Le processus de plainte concerne toutes les situations, peu importe si l'enfant a des besoins particuliers ou non.• Le peu de plaintes étonne un membre-parent.• Pourrait-on obtenir la répartition des plaintes selon l'indice de défavorisation du milieu? Comment aider les familles issues de milieux moins favorisés à faire une plainte? Il serait intéressant de savoir d'où viennent les plaintes. À partir de l'origine des plaintes, certains constats ont été faits par d'autres CSS. Par exemple, beaucoup de plaintes venaient du même endroit. Il était ainsi possible d'agir sur cet endroit spécifique. Le processus au PNE est lourd et certains parents ne vont pas jusqu'au bout. Certains peuvent être inquiets qu'il y ait un impact sur leur enfant. Les recommandations d'un cas pourraient servir pour l'ensemble des élèves. Les plaintes sont-elles publiques? Lorsque l'information ne circule pas, une situation similaire peut se produire dans une autre école. Il pourrait y avoir un effet sur le nombre de plaintes.• Existe-t-il un Ombudsman spécifiquement pour les parents d'enfants à besoins particuliers?• Proposition de former des sous-comités au CCSEHDAA pour émettre des avis sur certains sujets en particulier. Une liste à compléter est disponible dans les fichiers de l'équipe Teams du CCSEHDAA.		
--	---	--	--

	<p>Selon les travaux des sous-comités, un avis pourrait également être émis au CP, l'appui du CP pourrait être invoqué.</p> <p>b. Soirée d'information aux parents. Inscription des élèves à besoins particuliers au préscolaire pour la rentrée 2025 La soirée d'information a eu lieu le 4 décembre. 180 inscriptions (162 parents, 18 partenaires). Une centaine de personnes étaient finalement présentes à la rencontre virtuelle. Les directions ont été mises au courant des procédures partagées aux parents. Elles savent que certains parents vont les solliciter directement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposition d'un membre : pour la prochaine rencontre, demander à des parents du CCSEHDAA de participer. • Avons-nous des prévisions sur le nombre d'inscriptions? Il est difficile de prévoir les inscriptions puisque la maternelle n'est pas obligatoire et que nous ne connaissons pas les adresses des familles. À la prochaine rentrée, il serait intéressant de connaître le nombre d'inscriptions réelles. 		
<p>8. Désignation de la présidence, vice-présidence, représentant au CP et substitut (10 min)</p>	<p>Président Kiléka Coulibaly est proposée et élue à l'unanimité</p> <p>Vice-président Deux candidatures : Christian Leduc et Isabelle Pivotto. Un vote secret est tenu. Christian Leduc est élu.</p> <p>Représentant au CP Mariana Marroco se propose et est élue. Substitut : Véronique Papineau</p>		
<p>9. Adoption du budget et du calendrier 24-25 du Comité (5 min)</p>	<p><u>Budget 2024-25</u> Le budget est octroyé annuellement par le CSSDM. Le Comité décide de l'utilisation du budget.</p> <p>Discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les montants pour frais de garde d'enfant sont-ils indexés? 		

	<p>Le cadre ministériel émet les maximums des frais admissibles. Il est proposé de vérifier les montants accordés dans les autres CSS. Il est proposé de faire une recommandation officielle écrite qui pourra être déposée. S'informer auprès des parents, sur les barèmes pour la garde d'enfant à besoins particuliers au CLSC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La collation offerte lors des séances du comité est-elle nécessaire? Pourrait-on prévoir un repas avant la rencontre? • Il est convenu de prévoir un montant par séance pour des bouchées. <p style="text-align: center;">Adoption du budget proposée par Martine Pageau Secondée par Isabelle Pivotto</p> <p><u>Calendrier 2024-25</u> (poursuite de l'année en cours) Mardi 11 février Jeudi 13 mars Mercredi 16 avril Mardi 6 mai Lundi 16 juin</p> <p style="text-align: center;">Adoption du calendrier proposée par Marie-Line Deshaies Secondée par Sébastien Carzunel</p>		
<p>10. Point de discussion : Guide pratique pour les parents d'élèves à besoins particuliers, 2^e édition (40 min)</p>	<p>Présentation du Guide pratique pour les parents d'enfants à besoins particuliers, 2^e édition. <u>Résumé des premières étapes de la révision</u> La 1^{re} édition du Guide pratique créé par le CCSEHDAA a été publiée pendant l'année scolaire 2017-18. L'objectif du Guide pratique est de permettre aux parents d'obtenir des informations générales sur les procédures et contextes de scolarisation pour les ÉHDAA. La mise à jour du Guide pratique a été demandée par le secrétariat général et le bureau des communications. La mise à</p>		

	<p>jour a été faite sur l'identité de marque (remplacer la CSDM par le CSSDM) et le contenu (par exemple, les changements de la LIP ou du processus de traitement des plaintes). Il a été entendu qu'il s'agissait d'une révision sommaire. La forme du document et certaines sections sont restées les mêmes. Le format utilisé est un document Word pour pouvoir facilement apporter des modifications au besoin. La révision de contenu a été réalisée par une vingtaine de personnes membres du personnel selon la section et le sujet. Le bureau des affaires juridiques et le service des communications et affaires publiques ont fait la révision finale du contenu.</p> <p><u>Étape de révision du CCSEHDAA</u></p> <p>Il est proposé de faire un atelier du type « test utilisateur » avec les membres du comité. L'objectif est de vérifier si le contenu est abordé de façon claire pour un parent qui se questionne. En fonction des commentaires, la version actuellement disponible du document pourra être ajustée et officiellement lancée d'ici la fin de l'année scolaire.</p> <p>Discussion autour de la révision du Guide pratique</p> <ul style="list-style-type: none">• Certains membres se demandent si le Guide pratique représente la vision parentale.• Le guide est un document massif qui aborde les sujets en profondeur. Pourrait-il y avoir une version simplifiée, plus courte et visuelle afin d'atteindre tous les parents (barrière de langue ou de compréhension...)? <p>Étant donné le retard dans le déroulement de la séance et les commentaires préliminaires des membres, il est proposé de reporter la révision par le CCSEHDAA.</p> <p>Certains membres demandent d'avoir plus de temps pour lire le document avant d'en faire la révision.</p> <p>Il est proposé de former un sous-comité pour travailler sur la révision.</p>		
--	--	--	--

11. Suivi de la représentante au CP (5 min)	Thèmes abordés lors du comité de parents <ul style="list-style-type: none">• Présentation du bilan des plaintes• Déglacement des cours d'école.• Regroupement du comité de parents autonome• Prochaine rencontre 28 janvier 25		
12. Suivi des sous-comités (10 min)	Sous-comité « droit des enfants » information à venir		
13. Questions diverses (5 min)	Aucune		
14. Levée de la séance	La séance est levée à 21h31		